



Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Affaire suivie par :  
BOURDET Matthieu  
Téléphone : 05 61 55 66 06  
[daji.elections@univ-tlse3.fr](mailto:daji.elections@univ-tlse3.fr)

Décision portant proclamation des candidatures de l'élection des représentants des personnels et des usagers au conseil d'administration de l'Université de Toulouse – scrutin du 18-19 mars 2025.

**Décision n° 2025-OR-027**

## LA PRÉSIDENTE

- Vu** le code de l'éducation dans sa partie législative et notamment ses articles L.711-1, L.712-1, L.712-6, L.719-1 à L.719-3 et L.762-1;
- Vu** le code de l'éducation dans sa partie réglementaire et notamment ses articles D.711-6-1, D.719-1 à D.719-40 ;
- Vu** le décret n°2024-841 du 16 juillet 2024 relatif à l'élection ou la désignation des membres du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu** le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction Publique de l'Etat ;
- Vu** le décret n°2024-1156 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université de Toulouse et approbation de ses statuts ;
- Vu** le guide électoral de la DGESIP publié en mai 2024 ;
- Vu** la délibération n°2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via internet ;
- Vu** le règlement intérieur provisoire de l'Université de Toulouse ;
- Vu** la décision-cadre 2024-OR-280, en date du 3 juillet 2024, pour l'organisation du vote électronique de l'établissement ;
- Vu** la délibération 2024/01-CA-059, en date du 15 janvier 2024 portant la professeure Odile RAUZY à la présidence de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;
- Vu** les consultations du comité électoral consultatif des 17 décembre 2024, 15 janvier et 5 mars 2025 ;
- Vu** la décision 2024-OR-338 portant organisation des élections des représentants des personnels et des usagers au conseil d'administration, à la commission de la formation et de la vie universitaire et à la commission recherche – scrutin des 18 et 19 mars 2025 ;
- Vu** la décision 2025-OR-024 recevabilité des candidatures de l'élection des représentants des personnels et des usagers au conseil d'administration – scrutin du 18-19 mars 2025 ;
- Vu** les procès-verbaux de déroulement et de dépouillement.

## DECIDE

### Article 1 : Proclamation des résultats

## Conseil d'administration

### Collège A Représentants des professeurs et personnels assimilés

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé les mardi 18 et mercredi 19 mars 2025, le procès-verbal de dépouillement du collège A du conseil d'administration, fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges	8
Nombre d'électeurs inscrits	956
Nombre de bulletins de vote	559
Nombre de votes blancs	17
Nombre de votes nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	542
Taux de participation	58,47%

Sont proclamées élues dans le collège A du conseil d'administration, les personnes dont les noms suivent :

<b>Alliance pour réussir l'UT</b>	<b>Ensemble [on va plus loin] pour l'Université de Toulouse</b>	<b>L'UT avec la FSU</b>
1. BERRY Isabelle	1. RAUZY Odile 2. DESTAINVILLE Nicolas 3. CARCASSÈS Myriam 4. GAYRAUD Thierry 5. GEOFFROY Sandrine 6. GREGOIRE Michel	1. MARTIN François

## **Collège B** **Représentants des autres enseignants-chercheurs, des enseignants et** **personnels assimilés**

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé les mardi 18 et mercredi 19 mars 2025, le procès-verbal de dépouillement du collège B du conseil d'administration, fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges	8
Nombre d'électeurs inscrits	1 877
Nombre de bulletins de vote	871
Nombre de votes blancs	62
Nombre de votes nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	809
Taux de participation	46,40 %

Sont proclamées élues dans le collège B du conseil d'administration, les personnes dont les noms suivent :

<b>Alliance pour réussir l'UT</b>	<b>Ensemble [on va plus loin] pour l'Université de Toulouse</b>	<b>L'UT avec la FSU</b>
1. HAMDI Safouane	1. RAYNAL Mathieu 2. CAZALBOU Sophie 3. BORDEAU Guillaume 4. BARDOU Fabienne 5. DUMAS Fabrice	1. CARLE Thomas 2. LEGENDRE Florence

## Collège BIATSS

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé les mardi 18 et mercredi 19 mars 2025, le procès-verbal de dépouillement du collège BIATSS du conseil d'administration, fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges	7
Nombre d'électeurs inscrits	2 667
Nombre de bulletins de vote	1 274
Nombre de votes blancs	99
Nombre de votes nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	1 175
Taux de participation	47,77%

Sont proclamées élues dans le collège BIATSS du conseil d'administration, les personnes dont les noms suivent :

<p style="text-align: center;"><b>Alliance pour réussir l'UT</b></p> <p>1. ANTONIN Elodie</p>	<p style="text-align: center;"><b>CGT FERC SUP Toulouse-Occitanie</b></p> <p>1. RABAYROL Jérôme</p>
<p style="text-align: center;"><b>Ensemble [on va plus loin] pour l'Université de Toulouse</b></p> <p>1. MARTIN-LACROIX Valérie 2. DE BERRANGER Gilles</p>	<p style="text-align: center;"><b>L'Université de Toulouse avec la FSU !</b></p> <p>1. CANO Emmanuelle</p>
<p style="text-align: center;"><b>SNPTES - UNSA</b></p> <p>1. SEINE Grégory 2. SADLAN Caroline</p>	

## Collège Usagers

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé les mardi 18 et mercredi 19 mars 2025, le procès-verbal de dépouillement du collège usagers du conseil d'administration, fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges	6
Nombre de sièges Suppléants	6
Nombre d'électeurs inscrits	36 714
Nombre de bulletins de vote	3 696
Nombre de votes blancs	95
Nombre de votes nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	4 601
Taux de participation	10,07%

Sont proclamées élues dans le collège usagers du conseil d'administration, les personnes dont les noms suivent :

<p style="text-align: center;"><b>BOUGE TA FAC AVEC L'AGEMP et tes assos étudiantes</b></p> <p><u>Titulaires :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. FONTBOSTIER Manon</li> <li>2. BESH-CARRIERE Julien</li> <li>3. MILHORAT Malou</li> </ol> <p><u>Suppléants :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>4. MERCIER Benjamin</li> <li>5. CAMPAN Claire</li> <li>6. BENCHINOUNE Slimane</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>Renouveau Syndical : pour une université écolo, féministe et solidaire</b></p> <p><u>Titulaire :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. SARALEGUI Lorie</li> </ol> <p><u>Suppléant :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. DELAGE Eliott</li> </ol>
<p style="text-align: center;"><b>UNION ÉTUDIANTE : pour une fac écolo, féministe, solidaire et contre l'extrême droite</b></p> <p><u>Titulaire :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. SHAMELI RAJIRI Mobina</li> </ol> <p><u>Suppléant :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. BADAOUI Mohamed</li> </ol>	<p style="text-align: center;"><b>UNI : pour la défense de nos filières scientifiques et de nos IUT !</b></p> <p><u>Titulaire :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. CHMIMO Sophia</li> </ol> <p><u>Suppléant :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. DUCEPT Thomas</li> </ol>

## Article 2 : Exécution

Le directeur général des services de l'Université de Toulouse est chargé de l'exécution de la présente décision.

## Article 3 : Publicité

La présente décision est transmise à la rectrice de région académique, chancelière des universités.  
Elle fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'université.

Fait à Toulouse, le vendredi 21 mars 2025

La présidente de l'Université de Toulouse par délégation,  
La vice-présidente du conseil d'administration,



Myriam CARCASSES